

AFFAIRE N° 17. - Demande de cession à la Commune par l'Etat d'une parcelle de terrain du Jardin de l'Etat destinée à l'élargissement de la rue Malartic.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors de la séance du Conseil Municipal du 28 NOVEMBRE 1968, vous me donniez votre accord pour l'élargissement de la rue Malartic et la clôture du Jardin de l'Etat par des grilles.

Par lettre en date du 3 AVRIL 1969, Monsieur le Préfet me demande de présenter à mon Conseil Municipal un projet de délibération sollicitant du Département, d'une part, pour la nue-propriété, de l'Etat d'autre part, pour la jouissance, la cession du terrain indispensable à l'élargissement de ladite rue Malartic.

Par cette même lettre, Monsieur le Préfet me fait savoir que le Conseil Général a manifesté son accord de principe à cette opération en affectant le crédit correspondant à la démolition du mur existant et à la clôture du Jardin par des grilles.

Je vous demande donc votre avis sur l'opportunité de cette demande de cession de terrain par l'Etat à la Commune.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.